

Bibliothèque anarchiste

L'arbitrage entre patrons et ouvriers

Anonyme

Anonyme

L'arbitrage entre patrons et ouvriers

12 avril 1874

extrait le 27 juillet 2026 de Wikisource

Article dans un des premiers journaux anarchistes de
l'histoire.

bibliotheque-anarchiste.com

12 avril 1874

Les partis politiques, dans la Suisse française, commencent à s'émouvoir de l'insistance avec laquelle les sociétés ouvrières organisées revendiquent une transformation des rapports entre le capital et le travail; et ils ont pensé que le moment était venu d'avoir l'air de céder aux justes réclamations des ouvriers, et de leur faire de bonne grâce une concession apparente et insignifiante, pour s'éviter d'avoir bientôt à faire, de force, des concessions réelles et sérieuses.

Aussi entendons-nous dire à droite et à gauche, depuis quelque temps : « Après tout les ouvriers ont raison; il est certain que les choses ne vont pas comme elles devraient aller; que dans les conflits qui éclatent, les torts sont souvent du côté des patrons, et que les demandes des ouvriers sont quelquefois légitimes; en un mot qu'il y a quelque chose à faire. Eh bien, nous allons faire quelque chose, et on verra que nous aussi, nous étudions les problèmes sociaux et que nous avons à cœur le bien-être des classes laborieuses. »

Ce *quelque chose*, la bourgeoisie de nos cantons suisses nous l'offre maintenant sous la forme de *conseils de prud'hommes* ou de *conseils d'arbitres*.

Voilà le grand remède imaginé par nos hommes d'Etat pour soulager les misères de l'ouvrier, pour prévenir le retour des crises industrielles, pour rendre les grèves inutiles, pour garantir le travailleur contre la rapacité du patron, pour transformer enfin nos villes ouvrières en autant d'Eldorados où règneront la paix, l'égalité et la fraternité.

L'idée a été lancée dans le public; elle fait son chemin; c'est à qui la prônera parmi les politiciens bourgeois; et nous voyons, hélas! un certain nombre d'ouvriers prendre la chose au sérieux et demander à grands cris l'institution des conseils d'arbitres comme la panacée qui guérira tous leurs maux.

Nous comprendrions cet enthousiasme, de la part de ces ouvriers trop crédules, si les conseils de prud'hommes étaient une chose nouvelle, qui n'eût pas été expérimentée encore, et sur laquelle, par conséquent, on pourrait se faire des illusions. Mais les conseils de prud'hommes ne sont pas une nouveauté : ils fonctionnent depuis longtemps en France, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre; on peut, dans ces divers pays, les

voir tous les jours à l'œuvre, et se rendre compte des résultats qu'ils donnent et de leur valeur comme institution destinée à rétablir la paix entre les classes.

Les conseils de prud'hommes empêchent-ils qu'en France les grèves ne succèdent aux grèves ? voit-on que les prétentions du capital en soient devenues plus modestes ? et toutes les fois que les ouvriers ont voulu obtenir un progrès, un avantage quelconque, n'ont-ils pas dû le conquérir au prix d'une lutte acharnée ? — En est-il autrement en Belgique, en Allemagne ? les grèves n'y sont-elles pas journalières, et tous les beaux discours de MM. Schulze-Delitzsch et Max Hirsch sur l'harmonie entre le capital et le travail ne sont-ils pas devenus, après les dures leçons de ces dernières années, un sujet de risée pour tous les ouvriers intelligents ?

La Belgique est un des pays d'Europe où la question sociale est le plus mûre, où l'opposition d'intérêts entre le capital et le travail est le plus tranchée, où les ouvriers ont le mieux pris conscience de leurs droits et de la marche à suivre pour les obtenir. Par conséquent, leur expérience vaut la peine d'être consultée ; et si les conseils de prud'hommes offrent réellement des avantages ouvriers continuent, à leur grand détriment, à se laisser embrigader par l'un ou l'autre des partis bourgeois qui les exploitent.

Que nous offre le programme radical en fait de mesures destinées à résoudre le problème social ?

Des réformes législatives tout d'abord : on fera disparaître les entraves que la loi pourrait apporter au développement des associations coopératives.

Des réformes judiciaires, dont la plus importante, ainsi que le programme le dit dans un autre endroit, sera le remplacement de la procédure écrite par la procédure orale en matière civile.

Enfin le développement de l'instruction publique et des réformes dans l'impôt.

Tout cela est fort beau sans doute ; mais nous ne voyons pas comment cela peut aboutir à réaliser le but élevé de la démocratie, que le programme radical définit ainsi : le *bien-être de tous dans la liberté*, et que nous traduisons, nous, par cette for-

mule qui a, sur la précédente, l'avantage d'être claire et précise : *mettre le travailleur en possession de ses instruments de travail*.

En effet, réformez les lois tant que vous voudrez, donnez-nous sur le papier toutes les libertés possibles : à quoi cela nous sert-il, tant que le capital reste aux mains de la bourgeoisie, tant que nous sommes obligés de vendre notre travail au détenteur de l'instrument de travail ?

Bâissez de beaux collèges, décrétez la gratuité de l'instruction secondaire : ce n'est pas nous qui en profiterons, ce sont les fils de la bourgeoisie : car nous n'avons pas le moyen de donner à notre instruction le temps qu'elle demanderait. Créez même ce que vous appelez des écoles professionnelles : il n'y aura jamais qu'un petit nombre d'élus à qui leur position permettra d'en suivre les cours ; la masse restera en dehors.

Faites des réformes dans l'impôt : quel que soit le système que vous adoptiez pour remplir les coffres de l'Etat, ce sera toujours le travailleur qui paiera, et qui paiera non seulement son impôt à lui, mais l'impôt de ses exploiters.

Vous le voyez, radicaux, les prétendues solutions que vous nous offrez de la question sociale sont, en réalité, de la plus radicale impuissance.

Ce n'est pas par le *développement de la législation* qu'on peut arriver au *bien-être de tous dans la liberté*.

Il est vrai que vous nous indiquez un second moyen : ce sont *les créations que l'initiative privée peut accomplir plus avantageusement que l'Etat* ; — et parmi ces créations, vous en désignez une seule : « des institutions de crédit démocratiquement organisées. »

Nous ne discuterons pas, pour aujourd'hui, la valeur des institutions de crédit comme instrument d'émancipation sociale, — nous les croyons d'ailleurs aussi complètement impuissantes que les autres moyens énumérés par votre programme ; nous nous bornerons à faire observer que, de votre aveu même, des institutions de ce genre ne regardent pas l'Etat, et par conséquent ne peuvent pas être l'œuvre d'un parti politique ; donc il faut les rayer purement et simplement du nombre des promesses que vous êtes en droit de nous faire comme parti : elles

ne figurent dans votre programme que pour en dissimuler le vide et la stérilité.

Ainsi, rien, rien, rien : tel est le résumé des transformations sociales que le parti radical se déclare disposé à accomplir.

C'est qu'en effet, nul parti politique, fût-il animé des meilleures intentions, n'est capable de résoudre la question sociale.

Les travailleurs seuls, lorsqu'ils se seront fortement et internationalement organisés, pourront en venir à bout, en forçant la bourgeoisie à capituler et à restituer au prolétariat les instruments de travail qu'elle détient et dont elle se sert pour l'exploiter.

Le programme radical ajoute, dans un autre passage :

« Le parti radical combattra énergiquement ces déclamateurs sans conviction aucune qui, un masque sur le visage, se posent, dans des vues intéressées, en défenseurs des besoins et des désirs des classes ouvrières. »

Ceci est à l'adresse des anciens royalistes et des coullerystes qui publient la *Jeune République*. Nous avons déjà dit, dans notre dernier numéro, ce que nous pensons de ces gens-là. Nous aussi, nous poursuivrons les déclamateurs, les charlatans, les faux-amis du peuple : nous les poursuivrons sans distinction de partis, qu'ils écrivent dans les colonnes de la *Jeune République*, du *Patriote*, de l'*Union libérale*, du *Journal de Genève*, ou dans celles du *National Suisse* et du *Progrès de Delémont*.